

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 janvier 2025

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 772)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE268

présenté par
Mme Youssouffa, rapporteure

ARTICLE 10

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« ou dérogations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel. L'ajout "des adaptations **ou dérogations**" n'apporte rien, puisque les dérogations sont un type particulier d'adaptation.